

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 2069

OBJET :

Nominations de M^r Hymans
en qualité de membre du comité
directeur du bulletin des
Commissions Royales d'art et d'archéologie

ANNEXE :

Expédié le

5 août 1898.

J. Forgeux

Bruxelles, le 5 août 1898.

A Monsieur Hymans
membre de la Commission des musées
Royaux de peinture et de sculpture del'Etat.

Mon cher et honoré confrère,

J'ai l'honneur de vous faire
parvenir une expédition de l'arrêté
ministériel qui vous nomme
membre du comité directeur du
bulletin des Commissions Royales
d'art et d'archéologie.

Je félicite le Bulletin de
l'avantage qui lui est donné
de s'adjindre un collaborateur
tel que vous.

Veuillez agréer, cher et honoré confrère,
l'expression de mes meilleurs sentiments
pour la commission directrice.

LE SECRETAIRE,

LE PRÉSIDENT,

D. F. J.

MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N^o 10604

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE.

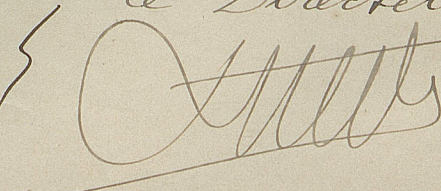
SOMMAIRE.

Bruxelles, le 2 août 1895.

Messieurs,

Comme suite à la proposition que vous m'avez faite par votre lettre en date du 18 juillet dernier, N^o 4069, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-jointe, une expédition de mon arrêté en date du 26 juillet écoulé, nommant M. Hymans, conservateur de la Section des estampes à la bibliothèque Royale, en qualité de membre du Comité directeur du Bulletin des Commissions Royales d'art et d'archéologie.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma Considération distinguée.

Pour le Ministre:
Le Directeur,


À la Commission Directrice
des Musées Royaux de peinture
et de Sculpture de l'État.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Beaux Arts.

Vu l'arrêté du 23 Février 1861 portant qu'il sera publié un bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie;

N° 10604. Vula proposition de la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat;

A r r ê t e :

Est nommé membre du comité directeur du bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, M Hymans, conservateur de la section des estampes à la bibliothèque royale, en remplacement de M. Portaels, décédé.

Bruxelles, le 26 *Juillet* 1898.

Signé: Léon De Bruyn.



Pour expédition conforme:
Pour le Secrétaire général,

Le Directeur,

Léon De Bruyn

MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

Bruxelles, le 7 Juillet 189 . 8

DIRECTION
DES
Beaux Arts.

N^o 10604.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

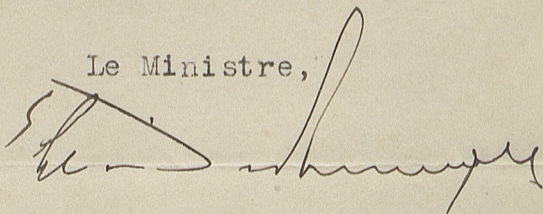
Messieurs,

L'arrêté royal en date du 23 Février 1861 créant le bulletin des commission royales d'art et d'archéologie prévoit la représentation de votre collège, au comité directeur de la dite publication par deux délégués.

La Commission administrative des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat, n'étant actuellement représentée au sein de ce comité directeur, que par un membre, je vous saurais gré, Messieurs, de bien vouloir me faire connaître vos propositions afin de me permettre de donner à votre collège la représentation à laquelle il a droit, en vertu de l'arrêté royal précité.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la commission administrative des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat (M. Van Mons, secrétaire).

Paris le 28 Juin 1897

Catalan.

Monsieur le Président,

Un deuil de famille
m'empêche d'assister à la
séance de ce jour.

Recevez, et veuillez bien faire
agréer à nos honorables collègues
mes très sincères excuses.

Vous trouverez ci-joint les
épreuves du Catalogue. Outre
certaines rectifications et adjon-
ctions de dates, j'y ai inscrit les
noms des auteurs & les titres

des estampes exécutées d'après
les peintures que nous possédons.

Permettez que j'attire votre
attention sur la note placée à
la suite du No 62, Mars désarmé
par les grâces.

D'après cette note une danseuse
de Paris, alors engagée à la Monnaie,
aurait servi de modèle au peintre.
M. de Lesueur épousa plus tard
le Ministre van Gobbelschroy.

Je me demande si les
membres de la famille van
Gobbelschroy tiennent à voir

ce détail corrigé au catalogue.

Agréé, si vous prie,
Monsieur le Président, Papeete
à nos sentiments les plus distingués

Olivier Papeete

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
ET DES
TRAVAUX PUBLICS

Beaux Arts

N° 10488

Leopold II,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur l'arrêté du 13 Janvier 1887, relatif aux
Musées royaux de peinture et de sculpture;

Sur la proposition de Notre Ministre de
l'Agriculture et des Travaux publics,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er}. M. Wijnans, Conservateur à la
Bibliothèque Royale, est nommé membre de
la Commission directrice des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture de l'Etat, en rem-
placement de M. Patat, d'ici.

Art. 2. Notre Ministre de l'Agriculture et
des Travaux publics est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Donné à *Orthez*, le 6 *fév* 1895

(signé) Leopold

Pour expédition conforme:

Le Secrétaire Général,

Par le Roi:

Le Ministre de l'Agriculture,
et des Travaux publics.

(signé) Lion De Bruyne



M

Monsieur GEORGE DE RONGÉ, Avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles; Monsieur JEAN LEURS, Major au 2^e Régiment d'Artillerie, Madame LEURS, née ISABELLE DE RONGÉ; Mademoiselle MATHILDE DE RONGÉ; Monsieur ROBERT DE RONGÉ; Mademoiselle JENNY et Monsieur CHARLES LEURS; Monsieur et Madame VERHULST-DE RONGÉ; Madame DE RONGÉ-CHAZOURNES et ses Enfants; Madame DE RONGÉ-GOFFIN, ont la douleur de vous faire part de la mort de leur Père, Beau-Père et Aïeul, Frère, Beau-Frère et Oncle,

M^{ON}SIEUR

PIERRE-JEAN DE RONGÉ,

Veuf de Dame Anne-Guillemine-Marie-Félicité D'AYWAILLE,

né à Bruxelles le 24 Juin 1817, y décédé le 21 Avril 1889, muni des Secours de la Religion,

CONSEILLER HONORAIRE A LA COUR DE CASSATION,

COMMANDEUR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD,

Décoré de la Croix civique de première classe,

Commandeur avec plaque de l'Ordre François-Joseph d'Autriche,

Membre de la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture,

Ancien Membre du Conseil général des Hospices et Secours de la ville de Bruxelles,

Ancien Président de la Commission administrative de la Maison de sûreté de Bruxelles,

Ancien Vice-Président de la Commission provinciale des Bourses d'études du Brabant,

Président d'honneur du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles,

Etc., etc., etc.

L'Inhumation a eu lieu à Evere, dans le Caveau de Famille.

Le Service funèbre sera célébré en l'Église paroissiale de Saint-Josse-ten-Noode le Mercredi 24 Avril, à onze heures.

Priez pour Lui.

Brux. 8 Mars 1889

à M^{rs} George De Rougé,
Avocat-général à la Cour
d'Appel de Cassation
Monsieur.

La Commission Directrice
des études a récemment
répondi la grande et douloureuse
perte qu'elle vient de faire
dans la personne de M^r Jean
De Rougé qu'elle a eu
l'honneur de compter parmi
ses Membres.

Aussi, est-ce avec
émotion que nous venons
vous exprimer M^r l'af
profonde affliction que nous
éprouvons de ce triste événe-
ment.

La Commission garde
un affectueux et reconnaissant
souvenir du Collège
éminent dont elle appré-
-ciait le mérite, le caractère
et les qualités aimables qui
le distinguaient.

Les plus tendres hommages
rendus à Sa mémoire ne
sont pas une consolation
pour la famille ils sont
au mieux un adoucissement
le seul possible à la douleur
que lui fait éprouver une
si grande perte.

Nous vous prions, M^{rs},
d'agréer l'assurance de notre
cœur, — le plus dist.

Le Président

Le Secrétaire

DD



Paris. Le Avril 1889

à M. M. les P^{rs}. Van-Près -
Membres de la Cour des
des Ecluses de

M. le Capitaine Lecro
vient de m'informar que son
beau-père, M. Jean DeRouge,
Membre de la Cour Direct. des
Ecluses royales et ~~membre~~
membre à G. 45^e ~~de la Cour~~, est mort
hier de votre fièvre pour de
cette perte regrettable.

Je me acquitte de cette
pénible mission et vous prie
M. d'agr. l'ass. de ma Cour
la plus dev.

Le Secrétaire
P. S.

Brux. 9 Mai 1887.

à M^{me} la Comtesse Ludovic
de Robiano
au Château de Clefayt
à Waudrez

^{clairant}
La Commission d'histoire
des beaux arts de Brabant
et de sculpture vient d'apprendre
avec le plus vif regret la
grande & douloureuse perte
que vous venez de faire en
la personne de M^{lle} la Comtesse
Ludovic de Robiano, qu'elle
a eu l'honneur de compter
parmi ses membres.

Aussi est-ce avec émotion
qu'elle vient vous exprimer
M^{me} la Comtesse, l'affliction
que vous représentez de ce
triste événement.

La Commission d'histoire
garde un souvenir affectueux
et reconnaissant de Collègue

aimable dont elle a su
apprécier le mérite et le
caractère. Si les justes
hommages rendus à sa
mémoire ne sont point
une consolation pour sa
famille elle sera du moins
un adoucissement à la
douleur que leur fait éprouver
une si grande perte.

Veillé, M^{me} la Comtesse
après l'expression de nos
sentiments les plus durs,

Le Vice-Président

Le Secrétaire

W. H.

A. Letis

Messieurs,

Je viens vous adresser mes remerciements
tant en mon nom, qu'au nom des
membres de ma famille, de la lettre
que vous avez bien voulu m'adresser
pour me transmettre ~~vos~~ sentiments de
condolérance, à l'occasion de la mort de
mon regretté Père

Nous vous sommes bien reconnaissants,
Messieurs, des sentiments d'admiration
pour l'artiste, et d'affection pour
mon Père, que les termes de votre lettre
me transmettent d'une façon si touchante
et si élevée.

Nous conserverons toujours le

souvenir de l'hommage que vous
avez rendu à la mémoire de celui
que nous pleurons.

Agitez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée

A. Bucheron Gallait

Bruxelles le 20 Décembre 1884

Bruxelles, 20 Novembre, 1887

à la Commission Directrice
des musées Royaux de
Peinture et de Sculpture
Bruxelles

J'ai la triste mission
de vous faire part, au
nom de la famille,
de la mort de mon
Bon Père, Monsieur
Louis Gallart, votre
Président.

Veuillez agréer, Monsieur,

L'expression de mes
Sentiments de haute
Considération

C. Faider

Monsieur le Vice-Président

Mme la Comtesse de Robiano
me charge de vous adresser
ses remerciements pour
la lettre de condoléance
que vous avez bien voulu
lui adresser au sujet
de la mort de mon
beau-père, et des paroles
affectueuses qu'elle

contient. Veuillez en
exprimer la vive reconnaissance
aux collègues du Cte de
Robiano, et agréer l'assurance
de mes sentiments distingués

Baron de Saxe

Château de Clairfont

19.5.87.

à Madame Duchesne - Gallait. Bruxelles. 24 Nov. 1887.

Madame

La Commission Directrice de Musée royal a appris avec une profonde douleur la perte que le pays entier a faite en la personne de votre illustre père. Cette perte met le patrie en deuil, car la gloire ^{européenne} de Louis Gallait faisait partie du patrimoine national. Combien ne la ressentons-nous pas vivement cette perte cruelle, nous les collègues qui l'admiraient comme tout le monde: et qui l'aimions plus que tout le monde, à cause des qualités aimables et charmantes que nous avions pu apprécier dans nos réunions intimes dont il était l'âme. Quels services n'a-t-il pas rendus au Musée par sa connaissance profonde de nombreux chefs, par son goût raffiné, par les conseils de ses jugements; quelles lumières jaillaient de sa conversation qui était pour nous un enseignement en même temps qu'un plaisir délicat. Il laisse un bien grand vide parmi nous; il laisse de ~~de~~ ^{d'amers} regrets au même temps que de chers et doux souvenirs. Ces sentiments que nous avons, Madame, le besoin de vous les exprimer, en vous assurant de la part que nous prenons à votre légitime douleur.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de nos sentiments respectueux.

20 Nov. 1882

C'est avec une profonde
doulueur que je vous annonce
aujourd'hui la perte irréparable
que nous venons de faire en
Arto et le pays.

Notre illustre & vénéré
Président M^r Louis Gallait
est mort ce matin, à
4 heures.

Adieu, etc. l'af. de
ma ce la plus doul.

Le Secrétaire

Mon cher Monsieur

Je reçois votre lettre et
un ou deux journaux parmi
ceux que je reçois souvent
oubli la lettre nouvelle dont
vous me parlez et qu'il
est si facile de pressentir

Depuis quelque temps. Si
je suis en temps utile le
jour et l'heure des funérailles
du très regretté le d'Albani
je m'empresserai d'aller rendre
à sa mémoire un dernier
hommage
Je vous remercie d'avoir

bien voulu m'écrire et vous
prie de croire à l'assurance
de mes sentiments si bien
distingués
J. Albert de Beauport

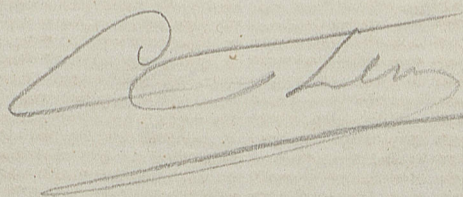
21 Novembre 1884

21 Nov. 87

Monsieur le Ministre

Vous avez été informé de la perte immense
qu'a fait le pays en la personne de ce
illustre de ses arts. Nous venons vous demander
l'autorisation de fermer le ~~mon~~ Musée, sous
le plus des favorable de M. Gallant, afin que
tout le personnel de cet établissement puisse
rendre un dernier et pieux hommage à sa regrette
particulier.

Très respectueusement



Bruxelles 5 février 89

Messieurs

Ma mère me prie d'être l'interprète de ses sentiments
de profonde reconnaissance pour la lettre que
vous avez bien voulu lui adresser à l'occasion
de la cruelle épreuve qui vient de la frapper.

Il me serait impossible de dire ici à quel point
elle a été émue et touchée de votre réponse et des
paroles de regret et d'estime que vous adressez,
Messieurs, à la mémoire de Celui qui a eu l'honneur
d'être votre collègue pendant de si longues années.

Permettez-moi donc, Messieurs, de vous exprimer
en son nom et en celui de toute ma famille,
notre profonde gratitude et de vous prier
d'agréer l'expression de ma haute considération

Hon^{or} Goetha

à Messieurs les Présidents et Membres de la Commission Directrice des Musées
Royaux.

Breva .15 Juin 1889

à M^{me} la Baronne
Goethals.

La Commission Directrice
des études a vivement
ressenti la grande et
douloureuse perte qu'elle
vient de faire dans la
personne de M^r le Lieutenant
- général Baron Goethals
qu'elle a eu l'honneur
de compter parmi ses
membres.

Aussi, est-ce avec
émotion que nous
venons vous exprimer
M^{me} la Baronne, la
profonde affliction
que nous éprouvons de
ce douloureux
événement.

La Commission
directrice garde un
affectionné et reconnaissant
- tout souvenir de
Collègue dont elle a su
apprécier le mérite, le
caractère et les qualités
estimables qui le distinguaient.

Si les proches sont en
nombre à sa maison
ne sont pas une consolation
pour sa famille, ~~et~~
ils sont du moins un
adoucissement, le seul
possible, à la douleur
que leur fait éprouver une
si grande perte.

Mais vous savez
M^{re} la Baronne, d'après
l'expression de ses
sentiments les plus distingués

Le Vice-Président

Les Membres C. G. T. etis

Le Secrétaire.

Mommes

M. Gonthals, étant fort souffrant
de la gorge, me chargea d'être son
secrétaire, et de vous exprimer
l'ambition il partage vos regrets
de la perte irréparable de ce
pays et de le faire ? et de
tous ceux qui ont le plus de
souffrance de l'air doivent
souffrir autant que les plus

autour, et les plus enthousiastes,
sont, au bon moment, pour
vouloir bien présenter les
opérations de M. de M. G. G.
à ne pouvoir se de la donner,
Droits à un collègue tant
apprécié, et son respectabilité
intime par la maladie pour
tout l'appela au milieu
de ses collègues, pour assister
à ce traité, énumérés. et de G.

après le succès, l'appréhension
de sa reconnaissance de
vouloir être neutre
et l'amour de tous les
seulement de considérer le
plus distingué

M. de M. G. G.

Paris le 20
9^h 1889.

Watermael, le 6.7.96

Mon cher Monsieur

J'ai la profonde douleur
de vous informer de la
mort de mon père mort
hier soir subitement.

Veuillez agréer, Mon
cher Monsieur, l'assurance
de mes meilleurs sentiments

L. Steenay

Paris le 27^e 4^e 1897

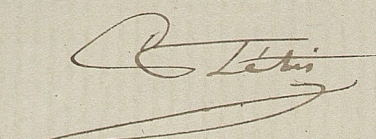
à Monsieur le Duc de Dalmeida

17^e Rue de Louvre - E.F.

Le C.^o d.^e les Musées Nationaux
de peinture & de sculpture
présente aux funérailles
d'Alphonse Balot
qu'elle a l'honneur
de compter parmi ses
membres ^{depuis plus de 20 ans} & a déjà eu
l'occasion de payer sa
contribution au char
dépense au tribut
d'affertueux & surs
votre regret,
Elle gâtera

Tray, un le suscense
de l'Allegre eminent sous
elle approuvait hautement
le merit, le Caractere tout
les qualites aimables &
peu le distinguaient ~~qui le distinguaient~~ -

Les Vifs sentiments
d'affection venant à en
la nouvelle de la deuil
ces Evénement, la
juste honneur rendre
à tout de lettres à la
pensez de ^{Cher Eux} deuil
avant, nous oron l'espe
ce Matern, j'ose une
Consolation, de Meris un
attachement à Vostre

Legitim deuil
Bon Vostre prise
Maison de Vostre bien
Aymer, Mademoiselle, pour
Vostre & Vostre famille
L'expression de Vostre
profonde Consolation,
& l'honneur de vos
sentiments respectueux.
P. L. C. P.
L'Amoureux.
A lady 

C'est avec une profonde affliction que je
viens, au nom de la Commission Directrice des
Matières Royales, payer un tribut de douloureux
et affectueux regrets au collègue qui une mort
inattendue vient de frapper au milieu de ses
beau travail, brisant prématurément, on peut
le dire malgré son âge avancé, ~~la~~ contre lequel
protégeait une entière conservation de toutes ses
facultés de l'esprit, sa laborieuse et féconde
carrière.

Si l'on faisait à l'art dans le domaine duquel
il a conquis une si juste renommée une appli-
cation particulière de son savoir et de ses
efforts, Balat n'était point un spécialiste
dans l'étroite acception du mot. C'était un
artiste doué d'aptitudes multiples, apportant
la même compétence, le même goût, le même
directif de jugement dans ce qui avait rapport
à la peinture et à la sculpture, que dans
ce qui concernait l'architecture, etant convaincu,

à l'exemple de grands édificateurs d'autrefois, que les deux arts de la forme et de la couleur sont les compléments nécessaires de l'œuvre architecturale.

La nomination de Balat comme membre de la Commission Directrice du Musée Nazaire remonte à 1866: il y avait donc près de trente ans qu'il siégeait parmi nous, et nul n'était plus assidu que lui à nos séances, nul ne montrait plus de sollicitude pour tout ce qui pouvait ^{aider} ~~contribuer~~ à maintenir la bonne renommée du Musée. Après avoir contribué, par de judicieux avis, ~~à l'ent~~ aux travaux qui avaient pour objet l'extension de bâtiments de l'ancien cours augmentés de galeries nouvelles où devaient être réunis les œuvres de l'ancienne école et celles de l'art moderne, travaux exécutés d'une manière remarquable par la Direction de bâtiments civils, Balat, qui venait de construire le palais de beaux arts ~~de construction~~ ~~édifié par l'abbé de Beaumont pour servir de~~ ~~à~~ exposition triennale de peinture et de sculpture, œuvre si réussie et si admise, vit tout-à-coup changer la destination de cet édifice mis par

Le gouvernement à la disposition de la commission
 Directrice de Muséum pour l'installation de tableaux
 anciens. Entourés d'habitations particulières qui ~~leur~~ les
 serraient de près, les bâtiments de l'ancien couvent
 étaient exposés à de permanentes chances d'incendie:
 et c'était la salle consacrée aux œuvres de Rubens
 qui courait le plus grand risque! Le danger fut
 signalé au gouvernement, avec prière d'autoriser
 le transfert de tableaux anciens au Palais de
 la Rue de la Régence, à titre provisoire, jusqu'au
 jour où l'on aurait pu soustraire les trésors d'art
 de notre beau Musée au péril qui les menaçait,
 en isolant les bâtiments où ils étaient réunis.
 Le gouvernement donna son consentement à l'exé-
 cution de cette mesure préservatrice, tout en
 regrettant que le local construit en vue de servir
 aux expositions triennales fût détourné de
 sa destination. Le Palais de la Rue de la
 Régence allait être soumis à une nouvelle épreuve:
 construit pour être un local de fêtes publiques
 en même temps qu'une galerie d'exposition
 de peintures modernes, allait-il pouvoir présenter

Une collection de tableaux anciens dans des conditions
 de jour qui leur fussent favorables ? Le problème
 fut heureusement résolu. Les étrangers qui
 visitent ~~la~~ galerie ~~et~~ actuellement consacrée aux
 productions de maîtres d'autrefois, sont frappés de
 son bel aspect et de l'excellent effet que produi-
 sent les joyaux conservés dans ce ^{superbe} ~~très~~ écrin. Ce
 fut un grand et légitime succès pour Balot.

Lorsqu'il conçut ~~le~~ son projet de la
 transformation de la Montagne de la Cour, dont
 une partie semble ~~de~~ être de ~~à~~ présent adoptée,
~~pour une prochaine exécution~~, Balot est pour
 principal objectif l'isolement et l'agrandisse-
 ment de Musée. La réalisation de ce plan
 devait avoir, dans son ^{pour conséquence} point, le retour de tableaux
 anciens dans les bâtiments de l'ancienne Cour, doublés
 dans leurs développements, et la restitution du
 Palais de la rue de la Régence au service des
 Expositions biennales. Il ne lui aura pas été
 donné de voir ce beau plan adopté ~~et exécuté~~
 dans son ensemble ; mais il est permis d'espérer

S

que, Day un avenir peu éloigné, on rendra hommage à la mémoire du vaillant artiste, en décrétant l'exécution entière du projet qu'il considérait comme le couronnement de sa carrière.

Le souvenir de grands services rendus au Musée par Malat sera religieusement gardé par ses collègues, en même temps que celui de relations cordiales qu'ils étaient heureux d'avoir avec l'artiste éminent et l'homme aimable qu'il était. Bien souvent, pendant les discussions qui s'ouvraient, Day ne se lèçait, sur quelques mesurs à prendre intéressant le Musée, nos regards se portaient involontairement sur la place qu'il occupait, vici hélas! aujourd'hui, et nous songerons tristement à la poste que nous faisons de ses judicieux avis.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

2°

Discours prononcé par M. Petit, Président de la Commission Dura
vive aux funérailles de son collègue M. l'architecte Balat

Paris le 16 Octobre 1846.

Messieurs le Président

J'ai la douleur de
vous annoncer la mort de
mon beau-père, Monsieur
Charles Delbecque, décédé
à Neuchâtel le 12 etc.

Veuillez en faire part
à Messieurs les membres de
la Commission des Musées
royaux de peinture et de
sculpture et recevez,
Messieurs, mes salutations
les plus distinguées

G. de Geradon

N.
Vorder Bruch

30

Common in the
Lingenager

55

Charles Bernier,


AQUAFORTISTE.

PARIS.

Bruxelles 18 Mai 1894

A Madame Hingeneys

Bruxelles

fait
18 mai 94


La Commission Direc-
tive des Musées Royaux
de peinture et de sculpture,
représentée aux funérailles
= Le Colonel de Étienne
Hingeneys, qui elle
avait l'honneur de comp-
= ter parmi ses membres
avec le titre de Vice
Président, a déjà

~~L'occasion~~ ^{en} l'occasion
de payer publiquement
au Cher Defunt un
tribut d'affectueux &
douloureux respects

Nous avons tenu
à revenir aujourd'hui,
Madame, de façon
plus intime, & nous

absolument, nous ^{plus}
~~aux Ministres & aux~~
~~Signataires du Pays~~
Mais à la famille en
deuil, à dire combien
véritablement la perte
de Ningeneyer fut

à la suite de vos douloureux signes,

à la suite de l'assemblée,

Environné de vous, parmi ceux
qui, depuis plus d'un
quart de siècle, en
- méritaient & appréciaient
tout le charme de
Cet esprit ^{généreux} toute
la délicatesse de
Cette âme d'artiste
Ce n'est pas, ^{par raison qu'on a}
~~par~~ ^{Com}
par la gloire
d'le ^{culte} souvenirs à ces
fleurs de tombe
dont prennent
soin les amitiés
pieuses. ~~à ce titre,~~
Permettez nous

D'affirmer, Madame,
que la Mémoire des
Collèges aimés, que
mon pleur, Vierge
glorieuse et ~~serine~~^{sière}
au sein de la Cour
sion Direction des
Musées où de l'oporation
l'aimé un bon grand V. D.

Vous vous priez
de vous en bien excuser,
Madame, pour vous &
votre famille, l'expres-
sion de votre profond
Cordialité, & l'heu-
reux de nos sentiments
^{respectueux}
~~le plus distingué~~

L. Président.

L. D. L.

Le Secrétaire

Emmanuel

Le même esprit d'équité, dégagé de toute influence de système ou de goût personnel, dirigeait Hingeneys lorsque la commission avait à se prononcer sur l'admission, dans le Musée Moderne, de œuvres d'artiste contemporains dont le Gouvernement se proposait de faire l'acquisition, et sur le choix de laquelle elle était réglementairement consultée. Parmi ces œuvres, il devait y en avoir qui ne répondaient pas à ses idées sur l'art, dont l'exécution refusait sur des principes qui n'étaient pas les siens comme point de vue; mais il comprenait qu'on fit autre chose que ce qu'il faisait lui-même; il comprenait que l'art ne peut pas demeurer immobile, s'éterniser dans une même forme; admettant la nécessité de sa évolution, souvent et légèrement qualifiée de progrès, il était toujours prêt à ouvrir les portes du Musée Moderne aux productions dans lesquelles se manifestait un talent réel, quelles que fussent les tendances qui avaient présidé à leur conception et à leur exécution.

Si, après avoir signalé les mérites du juge compétent en matière d'art, nous arrivons à parler de l'homme, disons qu'au profond regret d'être désormais privés de lumières que Hingeneys

appartenait dans nos délibérations, se joint celui de
 la joies du charme de relations personnelles que
 son caractère rendait si agréables et si précieuses.
 Lorsqu'il s'élevait quelque discussion d'art entre
 ses collègues et lui, il soutenait chaleureusement
 son opinion ; mais il ne prétendait pas l'imposer,
 respectant chez les autres la liberté d'avis qu'il récla-
 mait pour lui-même. Nos regards resteront dou-
 loureusement fixés sur la place vide qu'il laisse
 parmi nous ; il emporte nos plus vifs regrets et
 c'est avec une grande émotion que je lui adresse
 ici, au nom de ~~la~~ nous tous, le suprême adieu.

Monsieur Fétis,

J'ai la profonde douleur
de vous apprendre la mort de
Mon père. Il s'est éteint douce-
ment Vendredi après midi, à 7^h^{1/2}.
Veuillez agréer, je vous prie,
l'assurance de mes sentiments
respectueux.

Audé Lhuignez

28/4. 94.

Bruxelles 19 Mai 1894

Monsieur le Président

C'est le cœur profondément
touché que je viens vous dire
toute ma reconnaissance et
celle de mes enfants, pour la
lettre que la commission ^{Dixième} des
Musées Royaux a bien voulu
m'adresser. Elle restera pour
nous un précieux souvenir.
Si quelque chose peut adoucir
l'amertume de votre douleur
c'est de voir la mémoire de

notre cher et bien-aimé Defunt,
placé si haut dans l'estime
et les regrets de ses collègues.

Permettez moi d'ajouter qu'il
les méritait, car si quelqu'un
a rempli avec bonheur et
dévouement ses fonctions
au Muséum, ce fut lui. Aussi,
dans ma profonde tristesse
est-ce une douce satisfaction
pour moi de penser que
son souvenir demeurera parmi
vous au milieu desquels
il aimait tant à se trouver.

Veuillez agréer Monsieur
le Président, pour vous et
la commission Dniebriec
l'expression de mes plus
sincères remerciements

E. Stingeneyer

E. Dubost,
Notaire.

Bruxelles, le 3 Mars 1895
2^A rue Montoyer (Avenue des Arts)

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
Monsieur Ernest Isidore Hubert Slengeneyer,
en son vivant artiste peintre d'histoire,
est décédé intestat à Bruxelles, le 27 Avril
1894; qu'il était marié sous le régime de la
séparation de biens; qu'il a délaissé pour
seuls héritiers légaux, les deux enfants issus
de son mariage avec Madame Ernestine
de Goeswin, qui sont:

a) Monsieur André Slengeneyer, Lieutenant au
2^e Régiment d'Artillerie, à Malines.

b) Madame Marie Slengeneyer, sans profes-
-sion, épouse de Monsieur le Baron Clément
Eugène Marie de Jamblinne de Meux, lieu-

Monsieur Van Monts, secrétaire de la commission
des Musées royaux de peinture & de sculpture.

tenant au deuxième Régiment des Guides
à Etterbeek.

Que ces derniers sont également mariés
sous le régime de la séparation des biens

Je vous prie d'agréer, Monsieur le
Secrétaire, l'expression de mes senti-
-ments les plus distingués.

J. J. J.

L'Avoué P. V. M. Saut. & C.
docteur en il et à la Cour de
de la Notaires que &

le 3 Mars 1896

Monsieur le Président,

Nous avons été profondément touchés
de vos précieuses et affectueux hommages
que les membres de la Commission
directrice des Musées Royaux & Donnés
à mon père bien aimé.

Remerciez les, je vous en prie,
remerciez les du fond du Cœur au
nom de ma Mère et en mon nom
de leur sympathie à notre égard
dans ces précieux moments.

Mais sachez que vous, Ancien
ami de mon père, si c'est plus à
moi de le faire comme il
voudrait. Faites le du Souvenir
de lui! et conservez encore à

son fils un peu d'affection.

Veuillez agréer, Monsieur le
Président, avec toute notre gratitude,
l'expression de nos sentiments
de respectueuse considération.

André Dujardin de Groenin

Bruxelles, le 2 Mai 1897.

DE BELGIQUE.

CABINET

du

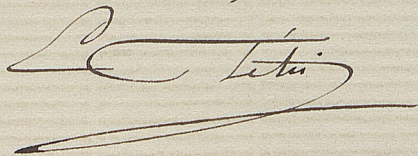
Conservateur en Chef.

—o—

Cher Monsieur Van Mons

Nous avons oublié la lettre de condoléance.
Vous savez tout ce qui a été exprimé le
24 août, dans notre séance, à l'occasion
de la perte de notre collègue. Soyez donc
assez bon, je vous en prie, pour rédiger
votre lettre en ce sens et me la faire
signer. Vous ferez cela à merveille et
me en ferez un excellent travail.

Bonne nuit et bonjour

A large, elegant handwritten signature in dark ink, appearing to read 'L. Letin'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal flourish at the end.

Breuxelle le 8 Fev 94

à Madame Ch. Delobeeux

0

W

28 Feb
84

La Commission Directrice
des Musées à Bruxelles
reçoit la lettre que elle
vient de faire sur la
personne de Monsieur
Charles Delobeeux
qui elle avait l'hon-
neur de compter
parmi ses membres.
Elle garde un affec-
tueux & reconnaissant

Souvenir de Colleague
Eminent dont elle
appreciait le merit, le
Caractere, toutes les
qualites amables qui
le distinguaient —

Les Vifs senti-
ments d'affliction,
remontés à la nouvelle
de ce douloureux evene-
ment, les justes hon-
neurs rendus à la mé-
moire du cher defunt,
par les membres de
la Commission Directrice,
du Musée, ont été
pour vous l'esperer

, Madame, sans une Cour-
toisie, du moins un
abaissement à votre
legitime douleur.

Je me suis permis
de vous le dire avec
Madame, avec l'expres-
sion de votre profonde
Crainte, les assurances
de mes sentiments les
plus distingués —

P. de la Commission Directrice

L. P. de la Commission

L. P. de la Commission

Montelle 29 9' 1843

Monsieur
à Madame Franklin

Schaesbach

Je vous remercie
pour la lettre que vous
m'avez fait l'honneur
de m'adresser

en dat. du 23 de ce mois

la douloureuse ^{Communication}
~~lettre~~ de décès de

Monsieur Franklin, votre
très humble et dévoué
Commissionnaire
des Musées

Vous avez vu récemment
réunies de cette Commission
il a été rendu compte

Meur hommages à
Mémorie de défunt, qui
comptait parmi ses
membres les plus
assidus & les plus
dévoués —

Par votre prière
d'après, ~~Madame~~, avec
l'expression de nos sen-
timents de vive
cordialité, les assurances
de nos sentiments bien
distinguer —

~~Le Secrétaire~~

Le Secrétaire Le Président



Schaerbeek, le 23 novembre 1893.

Monsieur Fétis,

J'ai l'honneur de
porter à votre connaissance
que mon père, Monsieur
Fraikin, statuaire, membre de
la Commission du Musée, est
décédé hier après-midi à
Schaerbeek.

Recevez, Monsieur Fétis,
l'assurance de ma haute
considération.

P. Fraikin

A Monsieur Fétis, président
de la Commission du Musée
à Bruxelles.

A R Peesman

8/11 18

1831 / 1891

Vous etou l'ou
de vos pair. Amant
que la leuue de la
C^o D^o fixee au
Lemb. 8 C^o a et
l'ou en signe de deuil
sur la pup. t^o
de Len President &
ava l'oument au
mine des membres
p^o aut^o i l'ou
de l'ou de l'ou
all'ou l'ou Peesman.

Truly M. L. M. Peris
Grouse sur l'eth
Manifestation une marque
de la sympathie de
V. Oleguer &

V. Oleguer, de la boutique respectueusement
Respectueusement pour l'art.
A. Grettie, à la boutique
Le maître dit de la boutique
et un goût il est
qui témoignent à la
foi de son talent
de peindre, et de la jeunesse
de la peinture —
Monsieur V. Oleguer
de la boutique —

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le

13^e 9^e 1895.

Administration
DIRECTION
Service
des

Beaux-arts

N^o 10720

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, une expédition conforme d'un arrêté royal en date du 3 de ce mois, nommant M. Bernart, Ministre d'Etat, en qualité de vice-président de la Commission directrice des Musées royaux des peintures et de sculpture de l'Etat.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer l'exécution de cet arrêté et d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,

Henri Van der Stuyvenberg

A la Commission Directrice des Musées de peinture et de Sculpture.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
ET DES
TRAVAUX PUBLICS

Beaux arts.

N^o 10728.

Leopold II,
Roi des Belges,
A tous présents et à venir, Salut.

Vu Notre arrêté du 12 Janvier 1887, relatif aux musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat;
Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics;

NOUS AVONS ARRÊTÉ & ARRÊTONS:

Art.-1^{er}.-M.A.-BEERNAERT, Ministre d'Etat, Président de la Chambre des Représentants, membre de la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat, est nommé Vice-Président de la dite commission en remplacement de M. BALAT, décédé.

Art.-2.-Notre Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 3 Novembre 1895.
(Signé) Léopold.

Par le Roi:
Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,
(Signé) Léon De Bruyn.



Pour expédition conforme:
Le Secrétaire général,

[Handwritten signature]

Monelles. le 7 12 novembre

Monsieur A. Bernart
Ministre d'Etat
Vice Président de la Commission
des Musées Royaux de P. & F.
Ea

Une annexe

2
§

Nous avons l'honneur
de vous transmettre sous ce
pli, la copie ^{d'une expédition conforme} d'un arrêté
Royal, en date du 3 Courant,
vous nommant ^(en qualité de) Vice-Président
de la Commission d'Instruction
des Musées Royaux de Sculpture
& de Peinture de l'Etat.

Veuillez agréer, M^r. le Ministre,
l'assurance - - -

J. P. Cochin
Le Secrétaire,
E

Armenie. Le 12 novembre 1895

M^r le Ministre de l'Agriculture
des C. P. & des B. A. -

Le

18

Nous avons l'honneur
de vous accuser la réception
de votre dépêche au date du
9^{oct} (ad. au des B. A. N^o 10.788)
permissive d'une expédition
Conforme d'un arrêté Royal
nominant M^r Bernart, Mini-
tre d'Etat, Président de la
Ch. des Représentants, en
qualité de Vice-Président
de la Com. Sup. des Minis R.
de C. & S.

Conformément à vos instructions
seules. M^r le Ministre, vous en
vous assure l'exécution de
cet arrêté & vous vous prie

M^r le Com. Sup.
Le Secrétaire,
EM

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le

9 ^h 1895.

DIRECTION

de

Beaux-Arts

N^o 10728

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, une expédition conforme d'un arrêté royal en date du 3 courant, nommant M. Beernaert, Ministre d'Etat, président de la Chambre des Représentants, en qualité de vice-président de la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat, en remplacement de M. Balat, décédé.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien assurer l'exécution de cet arrêté et d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,
Henri Van der Stuyvenberg

A la Commission Directrice
des musées royaux de peinture
et de sculpture de l'Etat.

Bruxelles

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
ET DES
TRAVAUX PUBLICS

Beaux-Arts

N^o 10428

Leopold II,

Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu Notre arrêté du 12 janvier 1887 relatif aux
musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat,
Sur la proposition de Notre Ministre de
l'Agriculture et des Travaux publics,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er} M. A. Beernaert, Ministre
d'Etat, président de la Chambre des Représen-
tants, membre de la commission directrice
des musées royaux de peinture et de
sculpture de l'Etat, est nommé vice-pré-
sident de la dite commission en rempla-
cement de M. Balat, décédé.

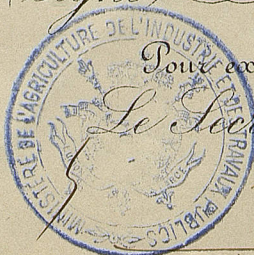
Art. Notre Ministre de l'Agriculture et
des Travaux publics est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Donné à Laeken le 3^e 9^{bre} 1895

(signé) Léopold

Par le Roi:
Le Ministre de l'Agriculture,
et des Travaux publics.

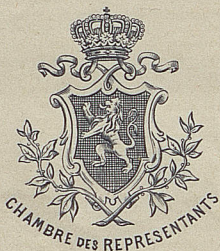
(signé) Léon De Bruyn



Pour expédition conforme:

Le Secrétaire Général,

E. Deo



Comme moi-même

Mon cher Président,

Je ne dois pas vous dire
que c'est avec le plus vif
regret que j'ai appris le décès
de M. Balat & ce regret
en est encore aggravé par
l'impossibilité où je me
trouve d'assister à ses

—

Funérailles, par suite
d'une absence que j'
ne puis apourner. Veuillez
le dire à nos collègues,
chez Président, & agréer
la nouvelle expression
de ma haute considération

C. Bernaud

17 / 7^h = 1895.